

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 8 octobre 2018 à 18 H 30

PRESENTS : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Nelly VERGEZ, M. Pierre ROBINET, M. Jacques SALLEE, Mme Hélène FOISSARD Mme Rebecca HARRINGTON, Mme Sandra TOURNAIRE, Mme Corine ROUFFAUD, M. Bernard DEBOISSY.

Absent(s) excusé(s) : Mme Corine VALADE qui a donné pouvoir à Mme Nelly VERGEZ, Mme Marie-Thérèse BARBIER qui a donné pouvoir à M. William JUILLIEN, M. Pierre DUSSIDOUR qui a donné pouvoir à M. Pierre ROBINET, M. Frédéric CHAUMET.

Absent non excusé :

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Monsieur le Maire demande la permission de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- **1 pour l'ouverture des dimanches à Super U pour 2019**
- **1 pour passer une convention d'occupation des locaux pour les vestiaires du foot avec l'ASVHB et avec le Comité des Fêtes**

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Nous n'avons reçu aucune demande de Droit de Prémption Urbain.

SIAEP SUD CHARENTE RAPPORT SUR LA QUALITE DE L'EAU 2017 DE L'ARS

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales le maire présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers et ce rapport doit faire l'objet d'une délibération.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

AVAP - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP).

La transformation de la ZPPAUP en AVAP est réalisée par la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne qui a la compétence urbanisme.

Le projet de l'AVAP favorisera la mise en valeur du patrimoine de Villebois-Lavalette dans le respect des objectifs du développement durable.

Entre le 22 janvier 2018 et le 25 juin 2018, la commune a organisé une réunion publique en janvier dernier, mis à disposition des habitants des panneaux d'informations et un registre pour présenter au public le projet communal de l'AVAP.

Après le bilan de concertation menée conformément aux engagements et au bilan favorable, la commission locale CLAVAP s'est réunie le 25 juin dernier et a validé favorablement à l'arrêt du projet de l'AVAP.

Le conseil municipal doit donner son avis sur le bilan de la concertation et l'arrêt de l'AVAP.
L'ensemble du projet sera soumis à l'avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) et aux personnes associées puis à enquête publique.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

OUVERTURES DOMINICALES

L'article 3132-26 du code du travail confère au maire la possibilité d'autoriser au maximum 12 ouvertures dominicales par année civile au bénéfice de chaque catégorie de commerce de détail et encadre strictement sa mise en œuvre.

Pour 2019, les ouvertures dominicales (le nombre est de 5 : 10 novembre 2019 ; 8 ; 15, 22 et 29 décembre 2019 toute la journée). Ces ouvertures sont accordées par arrêté du maire pris avant le 31 décembre 2018 après avis du conseil municipal.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONVENTION OCCUPATION CLUB HOUSSE DU FOOTBALL/LOCAL SALLE POLYVALENTE

Il est nécessaire de passer une convention d'occupation de l'ensemble des bâtiments du club housse du football avec l'ASVHB.

En effet, actuellement il n'y a pas de convention en vigueur cela pose surtout des problèmes au niveau des assurances pour les occupants des lieux habituels et ponctuels.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

De la même façon, une convention sera faite avec le Comité des fêtes pour l'occupation du local sous la salle polyvalente.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS

Pour information le montant des primes annuelles versées aux agents de la commune est inchangé (en fonction des jours d'absence) :

Jean-Michel COUTAUD = **324.00 €**
Mickaël GOBELET = **324.00 €**
Anne NEVEU = **319.50 €**
Barbara SIEUW X 9 H : 35 = **82.13 €**
Corinne ROUHAUD = **321.30 €**
Marie-Pierre FORT = **340.00 €**

- Concert à l'église le dimanche 21 octobre à 17 H
- Téléthon. Madame Sandra Tournaire succède à Monsieur Sylvain Augeraud, elle demandera à Monsieur Frédéric Chaumet d'être trésorier
- Rassemblement moto Charente en septembre 2019 (la commune offrira l'apéritif)
- Rassemblement cyclo tourisme en août 2019 (+ de 1000 personnes)
- Commission contrôle pour les listes électorales il est obligatoire de nommer 1 délégué dans l'ordre du tableau des élections après les adjoints. Monsieur Pierre Robinet est désigné.
- Monsieur Pierre Dussidour nous fait cadeau d'un cadre pour le plan cavalier

- CA APHL cherche des membres. Monsieur William Juillien se propose.
- Monsieur Bousseau Bricorama a offert un olivier, il a été planté à la salle polyvalente
- Chantier salle polyvalente est presque terminé
- Journée citoyenne 19/10 à 8 H 30 devant la mairie (prévoir sécateur, gants, sarclette...)
- Fondation du patrimoine/Souscription en cours
- 11 novembre la cérémonie aura lieu à 12 H 15
- Divers travaux peinture ou autres sont en cours 11 Grand'Rue, local socio culturel, pigeonnier...

La séance est levée à 20 Heures. Prochaine réunion le 12 novembre 2018 à 18 H 30.